

Sous la direction de
André Banhouman KAMATE

Droits de l'Homme en Arts, Littératures et Sciences humaines en Afrique

EDILIVRE

Droits de l'Homme en Arts, Littératures et Sciences humaines en Afrique
André Banhouman KAMATE

EDILIVRE

EDILIVRE

[...] Ainsi, en prenant le pari de rédiger cet ouvrage, André Banhouman Kamaté et ses collègues, ont été bien inspirés, car l'actualité de notre monde indique clairement qu'il existe encore de nombreux points noirs, des zones d'ombres dans les consciences individuelles et collectives qui ont besoin d'être éclairés des mille feux du savoir humaniste véhiculé par les textes relatifs aux droits fondamentaux de l'Homme. Agissant de la sorte, ces universitaires d'ici et d'ailleurs inscrivent leur action dans le Principe des 3P (Prévention, Promotion et Protection), perçu comme une exigence morale, voire une nécessité vitale pour l'humanité qui fait face aux périls divers portés par les théories fondamentalistes, les thèses identitaires et communautaristes ainsi que la quête effrénée du profit qui poussent des multinationales à nier les droits du citoyen et des peuples [...] Mme Namizata Sangaré (Extrait de la préface).



Le Groupe de Recherche en Arts du spectacle a été créé en 2000 par M. Sidibé Valy, Professeur titulaire en études théâtrales. Il regroupe des personnes ayant pour vocation principale la recherche et la diffusion des savoirs relatifs aux arts de la scène et de l'écran ainsi qu'à l'action culturelle prise au sens large de tout moyen permettant le dynamisme des arts et de la culture en société. Ces membres sont répartis sur l'ensemble des universités publiques de Côte d'Ivoire.



L'Université des Droits de l'Homme du Conseil National des Droits de l'Homme (UDDH-CNDH) est un programme de formation continue en Droits de l'Homme mis en place depuis 2018 par le CNDH conformément à son mandat général de promotion des droits humains en Côte d'Ivoire. Il reçoit des auditeurs ivoiriens et non ivoiriens intéressés par des formations générales ou thématiques en Droits de l'Homme.

PRIX 27,50 €
ISBN : 9782414421930



Cet ouvrage a été composé par Edilivre

194 avenue du Président Wilson – 93200 Saint-Denis

Tél. : 01 41 62 14 40 – Fax : 01 41 62 14 50

Mail : client@edilivre.com

www.edilivre.com



Tous nos livres sont imprimés
dans les règles environnementales les plus strictes

Tous droits de reproduction, d'adaptation et de traduction,
intégrale ou partielle réservés pour tous pays.

ISBN papier : 978-2-414-42193-0

ISBN pdf : 978-2-414-42192-3

ISBN epub : 978-2-414-42191-6

Dépôt légal : mai 2020

© Edilivre, 2020

Imprimé en France, 2020

ORGANISATION

Comité Scientifique

Président : Prof Sidibé Valy (Côte d'Ivoire), **Vice-Présidents :** Prof. Aghi Bahi (Côte d'Ivoire), Prof. Tchassim Koutchoukalo (Togo), Prof. Agbobli Christian (Canada) ; **Membres :** Prof. Joseph Paré (Burkina Faso), Prof. Jean-Marie Kouakou (Côte d'Ivoire), Prof. Méité Méké (Côte d'Ivoire), Prof. Blédé Logbo (Côte d'Ivoire), Prof. Blé Raoul (Côte d'Ivoire), Prof. Pierre Médéhouégnon (Benin), Prof. Yves Dakouo (Burkina Faso), Prof. Kablan Adiaba Vincent (Côte d'Ivoire), Dr Kamagaté Bassidiki (Côte d'Ivoire), Dr Robert Xolali Moumouni-Agboké (Togo), Dr Ba Ibrahima (Sénégal), Dr Zadi Samuel (PhD. / USA), Dr Christophe Konkobo (PhD. /USA), Dr Mandé Hamadou (Burkina Faso), Dr Ousmane Sangho (Mali).

Comité de rédaction

Président : Dr André Banhouman Kamaté (Côte d'Ivoire) ; **Membres :** Dr Hien Sié (Côte d'Ivoire), Dr Soro N'Golo Aboudou (Côte d'Ivoire), Dr Lobli Boli Armand (Côte d'Ivoire), Dr Soupé Lou Jacqueline (Côte d'Ivoire), Dr Yannick Olivier Bédjo (Côte d'Ivoire), Dr Tano Pierre (Côte d'Ivoire), Dr Anouman Adiko Jean-Michel (Côte d'Ivoire), Dr N'dri Yao (Côte d'Ivoire).

Table des matières

Remerciements	5
Préface.....	7
Note de la redaction.....	13

Arts et Droits humains

Kassoum KOUROUMA – ROLE ET IMPACT DU REGGAE DANS LA PROMOTION DES DROITS DE L’HOMME EN AFRIQUE	19
Bassirima KONE– LA CANTATRICE ZÉLÉ DE PAPARA, UNE VOIX AU SERVICE DE LA JUSTICE ET DE L’ÉGALITÉ EN PAYSSÉNOUFO	45
Yahaglin David CAMARA– LA PROBLÉMATIQUE DES DROITS DE L’HOMME DANS LE CINÉMA IVOIRIEN : ANALYSE DU DISCOURS DE QUELQUES FILMS IVOIRIENS	71
SEU Nunkehon Gabin – LE FILM <i>LA CITE DE DIEU</i> ET LE PHÉNOMÈNE DES <i>MICROBES</i> EN CÔTE D’IVOIRE : DE LA FICTION À LA RÉALITÉ.....	95

Littérature et dignité humaine

André Banhouman KAMATE – LE THEATRE D'AYAYI TOGOATA APEDO-AMAH : UNE EXPRESSION DRAMATIQUE DE LA NEGATION DES DROITS HUMAINS	121
Pierre Suzanne EYENGA ONANA – (D) ENONCIATION DU FAIT COLONIAL ET POSTULATION ETHIQUE : UNE HERMENEUTIQUE DE LA DIALECTIQUE DOMINANT-DOMINE DANS <i>THIAROYE TERRE ROUGE</i> DE BOUBACAR BORIS DIOP	155
N'golo Aboudou SORO – LA REPRESENTATION DE LA VIOLATION DES DROITS DE L'HOMME DANS <i>LA PARENTHESE DE SANG</i> DE SONY LABOU TANSI	181
KOUASSI Kouakou Jean-Michel – <i>AU NOM DU PEUPLE</i> D'AHMED TIDJANI CISSÉ : LA THÉÂTRALISATION D'UNE JUSTICE À GÉOMÉTRIE VARIABLE.	201
Kiswindsida Michel YAMEOGO – LA LITTÉRATURE ORALE AFRICAINE, VÉRITABLE CANAL D'EXPRESSION ET DE DÉFENSE DES DROITS DE L'HOMME.....	227
Génébelougo SILUÉ – LES DROITS DE LA FEMME DANS LA DRAMATURGIE NEGRO-AFRICAINE : ENTRE RESIGNATION ET DENI DANS <i>LES SOFAS, LA GUERRE DES FEMMES</i> ET <i>BINTOU</i>	253

Armand Boli LOBLI – <i>QUI A MANGE MADAME D’AVOINE BERGOTHA ?</i> , UN EXEMPLE D’INSCRIPTION DE LAPROBLEMATIQUE DESDROITS DE L’HOMME DANS LE THEATRE DE SONYLABOU TANSI	281
FANNY Losséni – LA GESTION DES DROITS HUMAINS DANS LE THÉÂTRE DE BERNARD DADIÉ : CAS DE <i>MHOI-CEUL</i>	311
Samuel ZADI, Ph. D – DU DEVOIR D’ASSISTANCE AUX PARENTS DANS L’ŒUVRE DE FATOU DIOME	333
EZÉKIEL Samuel Adewola – EXPRESSIONS DES ATTEINTES AUX DROITS DE L’HOMME DANS LE THÉÂTRE DE WOLE SOYINKA	357

Sciences humaines et Droits de l’Homme

Mahamadou Faganda KEÏTA – LES CHANTS CEREMONIELS DE MARIAGE : UNE EXPRESSION DES DROITS CONJUGAUX ET SOCIAUX DES FEMMES EN MILIEU MALINKE	387
Boukary BORO – LIBERTÉ D’OPINION ET D’EXPRESSION : QU’EN EST-IL DANS LES SOCIÉTÉS DE TRADITION ORALE ?	411
OUATTARA Djamanatigui – L’ANIMATION SOCIOCULTURELLE DANS LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES DE GESTION DES AIRES PROTÉGÉES EN CÔTE D’IVOIRE: CAS DU PARC NATIONAL DE TAÏ.....	431

Rodrigue MAKAYA MAKAYA – MISERE DE L’UNIVERSEL ET PETITION CONTRE L’UNIVERSALISME MORAL.....	457
Sié HIEN – LA CENSURE D’ŒUVRES MUSICALES A LA RTI: ANALYSED’UNE PRATIQUE A L’AUNE DES DROITS DE L’HOMME	481
Daddy DIBINGA – LES DROITS DE L’HOMME EN AFRIQUE A TRAVERS LE FESTIVAL CINE DROIT LIBRE : PUBLICS, REPRESENTATION ET PRATIQUES	505
Présentation des auteurs.....	521

L'ANIMATION SOCIOCULTURELLE DANS LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES DE GESTION DES AIRES PROTÉGÉES EN CÔTE D'IVOIRE : CAS DU PARC NATIONAL DE TAÏ

OUATTARA Djamanatigui

Doctorant

Université Félix Houphouët-Boigny Abidjan-
Cocody odjamanatigui@yahoo.fr

Résumé

La Côte d'Ivoire a l'un des taux de déforestation les plus élevés d'Afrique. Face à cette situation de menace, le développement forestier communautaire constitue une initiative de protection des forêts primaires encore disponibles à travers diverses approches comme l'animation socioculturelle.

Présentée comme un instrument social de développement durable ayant un impact sur l'éducation des masses, les autorités en charge de la gestion des aires protégées telles que le Parc National de Taï ont fait des arts du spectacle

un axe stratégique de gestion de ce patrimoine mondial. Cet article recense les activités socioculturelles menées par l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR), analyse leur rôle dans la politique de gestion du parc, et leur impact sur le comportement des populations vis-à-vis de celui-ci.

L'objectif de la présente réflexion est de mettre en lumière ce modèle innovant de gestion participative des aires protégées en vue d'en faire une composante dans les plans de restructuration des parcs et réserves occupées illégalement.

Mots clés : Animation socioculturelle, activités socioculturelles, aire protégée, environnement, éducation, déforestation, développement durable.

Abstract

Côte d'Ivoire has one of the highest rates of deforestation in Africa. Faced with this threat situation, community forest development is an initiative to protect primary forests still available through various approaches such as socio-cultural animation.

Presented as a social instrument of sustainable development with an impact on the education of the masses, the authorities in charge of the management of protected areas such as the Taï National Park have made the performing arts a strategic axis of management of this World Heritage Site. This article lists the socio-cultural activities carried out by the Ivorian Office of Parks and Reserves (OIPR), analyses their role in the management policy of the park, and their impact on the behaviour of populations towards it.

The aim of this reflection is to highlight this innovative model of participatory management of protected areas with a view to making it a component in the restructuring plans of illegally occupied parks and reserves.

Keywords : Sociocultural animation, socio-cultural activities, protected area, environment, education, deforestation, sustainable development.

Introduction

La déforestation touche sévèrement les forêts tropicales mondiales. Mais le rythme de destruction du couvert forestier ivoirien est si important que ce pays est classé parmi le plus mauvais élèves en termes de conservation des forêts. En effet, plus des trois quarts des forêts de la Côte d'Ivoire ont disparu en un demi-siècle du fait de l'agriculture extensive et de l'urbanisation passant de 16,5 millions d'hectares à l'indépendance en 1960 à deux millions aujourd'hui, soit moins de 13 % du territoire national contre 78 %. Cette situation est à la fois inquiétante et effroyable car ce phénomène entraîne des dommages économiques, sociaux et environnementaux auxquels il est difficile de remédier. En 2008, la Société de Développement des Forêts (SODEFOR) évaluait à 300.000 hectares la superficie de forêts disparaissant chaque année du fait de l'exploitation abusive du bois, liée à la production de charbon ou à des coupes d'arbres pour l'exportation d'essences précieuses (Le Figaro du 20 octobre 2014).

La déforestation est également provoquée par des feux de brousse déclenchés par des agriculteurs, qui dégagent ainsi de l'espace pour de nouvelles cultures de cacao, dont la Côte d'Ivoire est le premier producteur mondial.

Certaines forêts classées, à l'instar du Parc national du Mont Peko (Ouest), de la forêt classée du Gouin-débé (Ouest) ou de celui de la Marahoué (centre) ont ainsi presque complètement disparues du fait de l'agriculture. La pression sur les forêts est la source de nombreux conflits communautaires, menaçant ainsi la cohésion sociale, voire la stabilité du pays.

Les nombreuses études menées en Côte d'Ivoire (FAO : 2013, CNDHCI : 2017) concluent toutes que les populations ne sont pas suffisamment sensibilisées aux problématiques environnementales. Face à ce constat, des pistes de solutions ont été proposées et expérimentées pour certaines sans parvenir à freiner le phénomène. Cet échec est certainement la conséquence des limites des politiques qui n'ont pas su aborder la question sous un angle pluridisciplinaire.

Aujourd'hui, les autorités en charge de la question, à l'instar de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR) intègrent de plus en plus l'animation socioculturelle dans leurs stratégies de protection de l'environnement car elle se révèle comme un outil pertinent dans l'éducation au développement durable et capable de conduire à une meilleure connaissance de son milieu et à un changement de comportement sur le long terme. Mais Comment l'animation socioculturelle contribue-t-elle à la protection du Parc National de Taï ? Quels sont les moyens utilisés ? Pour quel résultat ?

L'animation socioculturelle est un phénomène relativement récent. Elle n'a pas d'histoire officielle, mais se caractérise plutôt par une histoire plurielle. Il y a d'abord l'histoire de son appellation, puis celle de ses institutions, de ses acteurs et de ses activités, mais aussi celle de toutes les initiatives qui, sans jamais se réclamer explicitement de

l'animation socioculturelle, font et visent la même chose (Heirz Moser, Muller Emmanuel et al. : 2004). Les difficultés de sa conceptualisation révèle l'écart existant entre le développement de cette pratique et celui, encore très insuffisant des recherches qui l'explorent, et ceci malgré l'importance croissante des travaux qui s'attachent à cette exploration (Perre Besnard 1978, p.131). Ce phénomène procède d'une certaine logique historique : l'animation socioculturelle comme le souligne Pierre Besnard (Op.cit., p.131) est à la fois le prolongement de l'éducation populaire, l'instrument qui peut rendre possible la culture et le développement des masses. Elle s'est affirmée aussi comme une sorte de contre-école ou école parallèle, rejetant celle-ci comme institution monopolistique de la culture. L'idée est sous-entendue que l'école ne pouvait pas à elle seule assurer la promotion culturelle des masses.

Le mot Animation vient du verbe *animer* qui signifie *donner la vie*. Cette définition de base ne rend pas compte de la complexité de la notion. En effet, au cours des dernières années, une vaste littérature a été consacrée, en France notamment, à l'animation. Mais, loin de rendre plus claire cette notion, il semble que ce flot d'écrits l'ait obscurcie, voire défigurée. De la multitude de définitions, nous pouvons retenir celle de Pierre Besnard. Ce dernier définit l'animation socioculturelle comme un ensemble de pratiques socioculturelles qui répondent à des besoins qui ne sont pas satisfaits par les institutions existantes ; ces pratiques sont ouvertes, en principe, à toutes les catégories d'âge, de sexe, et de professions. Elles sont volontaires et désintéressées, n'exigent pas de niveau d'entrée et ne sont pas sanctionnées par un diplôme. Elles s'exercent en dominante pendant le temps libre (loisir) et recouvrent des

intérêts variés : artistiques, intellectuels, manuels, physiques, environnementaux, etc... Ces pratiques sont en général vécues en groupe à l'aide d'un agent-animateur, utilisant le plus fréquemment des pédagogies actives et non- directives visant à favoriser les communications sociales et l'autonomie individuelle.

Ainsi, l'animation socioculturelle se présente comme une action sociale qui s'exprime à travers différentes activités. Elle dépend du contexte économique, culturel, social et politique, ainsi que des potentialités propres de la population concernée. Cette action vise à structurer les groupes et à mobiliser leurs ressources en vue de réaliser les changements sociaux auxquels ils aspirent. La participation repose sur une base volontaire et se structure selon des principes démocratiques. Elle se donne pour moyens des méthodes propres à une pédagogie de l'action qui stimule la participation » (Heirz Moser, Muller Emmanuel et al., p.21). Il ne s'agit pas d'une action « hors-sol ». Entendons par hors-sol, une action qui ne prendrait pas en compte les demandes et les besoins des destinataires. Autrement dit, une action ou un projet qui serait fait pour les gens et non pas avec les gens.

L'animation socioculturelle aspire donc à prendre en compte toutes sortes de paramètres qui sont les contextes sociaux, économiques, historiques, géographiques et politiques. Les demandes et les besoins d'une population cible ainsi que les enjeux et les potentialités d'avenir du projet (développement durable). Toutes ces données permettent aux professionnelles de déterminer le sens de leurs actions dans divers domaines tels que la protection des aires protégées.

Une aire protégée désigne une portion de terre, de mer, de rivière et/ou de lagune géographiquement délimitée qui est

définie, réglementée et gérée pour la protection et le maintien du patrimoine naturel et culturel (Loi n° 2002-102 du 11 février 2002). Les aires protégées intègrent les parcs nationaux qui eux se définissent, selon la législation ivoirienne comme une aire placée sous le contrôle de l'Etat et dont les limites ne peuvent être changées, ni aucune partie aliénée, sauf par l'autorité législative compétente. Il est exclusivement destinée à la propagation, la protection, la conservation et l'aménagement de la végétation et les populations d'animaux sauvages, ainsi qu'à la protection des sites, des paysages, ou des formations géologiques d'une valeur scientifique ou esthétique particulière, dans l'intérêt et pour la récréation du public. Dans un parc national, l'abattage, la chasse, la capture d'animaux et la destruction ou la collecte des plantes sont interdits, sauf pour des raisons scientifiques ou pour les besoins de l'aménagement et à condition que de telles opérations aient lieu sous la direction et le contrôle de l'autorité compétente (Loi n° 2002- 102 du 11 février 2002 : Op.cit.).

A travers cet article, nous voulons apporter un regard sur la contribution de l'animation socioculturelle à la protection des aires protégées en Côte d'Ivoire à travers le cas du Parc National du Taï, patrimoine mondial de l'UNESCO.

1- Données et méthode

Pour conduire notre analyse, il convient de prime abord de présenter le cadre anthropologique de l'étude.

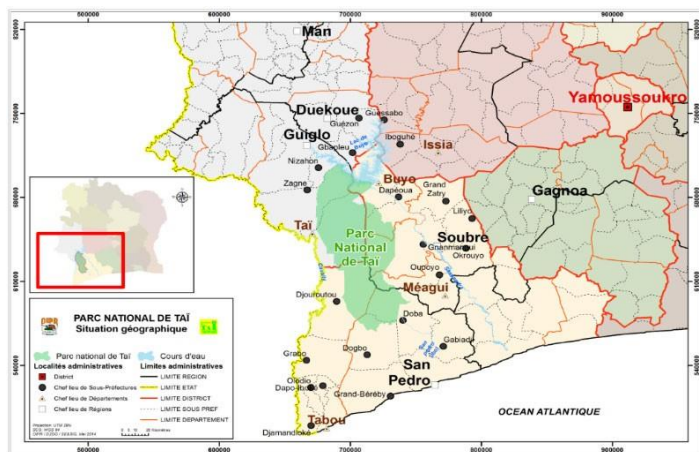
1-1- Présentation du Parc National de Taï (PNT)

La présentation du PNT sera sur les plans administratif, géographique, historique et patrimonial.

1-1-1- Situation administrative et géographique

Le PNT a une superficie de 536 000ha (Adou et al., 2005, OIPR, 2006). Il est situé au sud-ouest de la Côte d'Ivoire, entre les fleuves Cavally et Sassandra, dans un quadrilatère formé par les villes de Guiglo, Buyo, San Pédro et Tabou (cf. figure 1).

Figure 1 : Carte de situation du PNT (Source : OIPR)



Sur le plan administratif, le PNT s'étend sur trois (3) Régions, six (6) Départements et douze (12) Sous-préfectures (Cf. tableau 1).

Le PNT dans le découpage administratif de la Côte d'Ivoire

Localisation	Régions	Départements	Sous-préfectures
Est	Nawa	Méagui	Méagui, Oupoyo, Gnanmangui
Ouest	San Pedro	Tabou	Djouroutou
	Cavally	Guiglo	Guiglo, Nizahon (V16)
		Taï	Taï, Zagné
Nord	Nawa	Buyo	Buyo, Dapéoua
Sud	San Pedro	San Pedro	Dogbo, Doba

1-1-2- Historique du Parc

L'histoire de la création du Parc national de Taï commence en 1926. L'administration coloniale créa le « Parc refuge de la région forestière du Moyen et du Bas Cavally » par l'arrêté n°2508/AG/11/04/1926 (Riezébos & al., 1994) avec une superficie de 960 000 ha.

Après plusieurs évolutions, les parties centrale et sud de la Réserve intégrale de faune et de flore de Taï devinrent

« Parc national de Taï » par décret n°72-544 du 28 août 1972 et la partie nord « Réserve partielle de faune du N'Zo » par décret n°72-545 du 28 août 1972. Les superficies respectives sont alors de 350 000 ha et 75 000 ha.

En 1973, le parc fut amputé d'une surface de 20.000 hectares au profit de la Réserve du N'Zo par décret n°73-132 du 21 mars 1973.

En 1977, une zone périphérique de protection du PNT d'une superficie de 96 000 ha est créée à l'ouest et au nord-est par décret n°77-348 du 03 juin 1977.

En 1983, une zone de protection et d'aménagement d'environ 18 000 ha est créée entre le Parc national et le périmètre papetier par arrêté MINEFOR n°9 du 11 mai 1983.

En définitive, la superficie actuelle du PNT et de la réserve de N'Zo est de 536 017 ha.

Sur le plan international, le PNT fut inclus dans le réseau des réserves de biosphère en 1978 et inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en 1982. Le PNT tire son nom de la ville de Taï, qui se trouve entre sa limite ouest et le fleuve Cavally, faisant frontière entre la Côte d'Ivoire et le Libéria.

1-1-3- Le Parc National de Taï : un patrimoine mondial menacé

Le PNT fait face à de nombreuses menaces sur sa biodiversité. La première est la pression agricole qui devient de plus en plus forte avec l'appauvrissement des terroirs en ressources naturelles à cause de l'exploitation forestière abusive et aux pratiques agricoles de culture sur brûlis. Selon une étude menée Schweter, cité par l'OIPR, sur 10 000 hectares échantillonnés en périphérie du parc, dans la zone de Soubré, seulement 54 ha de forêt dense (moins de 1 %) existent. Cette étude rejoint l'analyse de Varlet (2013) qui conclue qu'entre 2004 et 2011 sur une bande de 10 km autour du PNT, les surfaces de forêts primaires et de forêts dégradées sont respectivement passées de 10,5 % à 0,6 % et de 15,5 % à 6,1 %. Cette pression agricole conduit à la perte d'habitats pour les animaux.

La seconde menace et la plus inquiétante est Orpaillage clandestin. Cette nouvelle activité s'est accentuée depuis la survenue de la crise post-électorale fin 2010. Les produits

utilisés par ces orpailleurs modifient la configuration morphologique des sols et peuvent mener à une diminution de la qualité des eaux et de la diversité de la faune aquatique. Les arbres sont abattus et les sites laissent apparaître des fosses qui constituent des dangers permanents pour les agents en patrouilles et les animaux en quête d'eau pour s'abreuver. Au premier trimestre 2019, 55 % des vingt-neuf personnes interpellées étaient des orpailleurs clandestins.

Les Feu de brousse sont la troisième menace en raison de la présence des populations à la lisière des formations naturelles rendues vulnérables par l'exploitation forestière. Enfin, la PNT est menacé par la pêche illégale et le braconnage. Ces deux activités sont persistantes et font courir le risque de la disparition de certaines espèces. 45 % des interpellations au premier trimestre de l'année 2019 sont liées au braconnage.

Au regard de ces nombreuses menaces liées à l'homme, les autorités en charge de la gestion du parc tentent de développer l'approche communautaire en mettant l'accent sur les activités socioculturelles en soutien aux actions ordinaires pour résoudre les causes fondamentales sous-jacentes à la déforestation.

Après avoir fait la présentation du PNT, évoquons à présent les aspects de la démarche globale de la recherche.

1-2- Méthodologie de la recherche

La méthodologie utilisée s'appuie principalement sur trois techniques de collecte de données : la recherche documentaire, l'entretien et l'observation.

1-2-1- La recherche documentaire

La production de cet article s'est appuyée sur des documents de diverses natures ayant un lien étroit avec le sujet. Il s'agit de documents empiriques et théoriques, d'articles scientifiques, de thèses, de rapports sur l'animation socioculturelle et le développement durable. Ainsi des auteurs pionniers de l'animation comme POUYOL Geneviève (1972), Pierre BERSNARD (1978), Labourie Raymond (1978) ont été consultés. Tous ces documents consultés en bibliothèque, sur internet ou chez des particuliers ont permis d'élargir nos connaissances sur le sujet, mieux ces contenus documentaires ont permis d'orienter, de (ré) cadrer notre analyse et d'enrichir le travail.

1-2-2- Entretien semi-direct

L'entretien, mode particulier de communication avec des échanges verbaux entre le chercheur et son interlocuteur permet de recueillir des données, des idées, des attitudes, des préférences, des sentiments et attentes relatifs à la question de recherche. Cette étude a été essentiellement basée sur une approche qualitative à travers des entretiens avec des personnes ressources fortement impliquées dans la protection du PNT. Le choix s'est porté sur l'entretien semi direct ou semi dirigé qui est le plus utilisé en science sociale. Relativement ouvert, l'entretien semi direct a permis de recueillir les informations nécessaires dans le cas de l'enquête auprès des membres du Comité Local de Gestion (CLG) du PNT, des populations et animateurs. Ces entretiens ont été axés sur la nature des animations proposées, les motivations des acteurs à recourir aux activités socioculturelles et leur

impact sur le changement de comportement des populations vis-à-vis du PNT.

1-2-3- L'observation directe

L'observation directe est un instrument déterminant dans la conduite de la recherche. En effet, notre présence sur le terrain nous a permis de voir les acteurs des animations à l'œuvre et de comprendre les interactions et de mieux les analyser. Une telle démarche s'impose puisque nous focalisons notre attention sur des pratiques sociales qui prennent parfois l'allure d'une fête populaire ; et pour un élément immatériel comme une animation, les témoignages et écrits ne suffisent pas à rendre compte de la totalité des faits. Les pratiques sociales ont besoin d'être vues pour en tirer toute la quintessence.

2- Théorisation sur la gestion durable des forêts

Le cadre théorique est un référent indispensable à la compréhension du sujet de recherche. Le nôtre est construit autour des politiques de gestion forestière tant au niveau international que sur le plan local.

2-1- Politiques internationales de gestion durable des forêts

La fin des années soixante correspond aux premiers balbutiements de la prise de conscience des problèmes de déforestation et d'iniquité sociale entre les acteurs bénéficiant des ressources forestières à l'échelle internationale. Cette prise de conscience est le point de départ d'une remise en cause du modèle de développement basé essentiellement sur l'économie. Depuis cette période,

le monde entier se mobilise pour lutter contre la déforestation. C'est dans ce contexte que, fut organisé, en 1972, la première conférence des Nations Unies sur l'environnement et la notion d'écodéveloppement fit son apparition. Cette notion essaie d'intégrer les questions sociales, écologiques et économiques du développement. Mais vue l'ampleur du phénomène et l'augmentation continue des problèmes environnementaux et sociaux, la communauté internationale va chercher un nouvel équilibre entre homme et nature. C'est dans ce contexte qu'en 1987, la Commission mondiale sur l'environnement et le développement des Nations Unies introduit le concept de *développement durable* dans le rapport *Notre avenir à tous*, connu aussi sous le nom de rapport Brundtland (Delchet, 2003 ; Lazzerie et Moustier, 2008 ; Maréchal, 2005, cité par Filipe Verdugo : 2018).

Dans le rapport Brundtland de 1987, publié par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, le développement durable est défini comme un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Ce programme implique d'abord la prise en compte d'une double intégration : le développement ne doit pas seulement agir au niveau 'horizontal', en intégrant diverses dimensions des sociétés et en s'attaquant à des problèmes devenus globaux, mais il doit aussi agir de manière 'verticale', en mettant en œuvre la notion d'équité intergénérationnelle. Cette vision, de plus en plus partagée sur la scène internationale, engendre l'établissement des trois piliers fondamentaux du développement durable lors de la Conférence de Rio en 1992, à savoir les piliers social, environnemental et

économique, ainsi que l'élaboration d'une série de principes énoncés dans le cadre de différentes conférences internationale (Filipe Verdugo 2018 : Op.cit.). Cette popularisation du concept de développement durable s'étend à divers champs d'activités, dont la gestion des forêts.

Ces événements précités marquent le point de départ d'une série de rencontres internationales sur la forêt dont l'une des plus marquantes fût le Sommet de la Terre à Rio en 1992 (Priscilla Gareau : 2005). De ces rencontres, divers outils juridiques et institutionnels voient le jour pour tenter de réduire la déforestation : l'Agenda 21 (1992), Déclaration de principes relatifs aux forêts (1992), la Convention sur la diversité biologique (1992), la Convention sur la désertification (1994), le protocole de Kyoto (1997), l'Accord international sur les bois tropicaux (2006), le deuxième Sommet de la Terre à Johannesburg en 2002, la célébration de l'Année Internationale des forêts en 2011, la conférence des Nations Unies sur le développement durable dit « Rio + 20 » en 2012. Incontestablement, la COP reste l'action la plus connue au niveau international. Il s'agit d'un rassemblement mondial qui regroupe 147 chefs d'Etat représentant 195 pays autour de questions environnementales. Elle est née en 1992 lors du sommet de la Terre de Stockholm et organise des rencontres annuelles entre les pays signataires afin d'établir des solutions durables permettant de lutter contre le réchauffement climatique et l'émission de gaz à effet de serre. L'objectif d'origine de la COP21 est de conclure avec les 195 pays signataires, un accord universel applicable à partir de 2020 pour limiter la hausse des températures mondiales sous 2 °C par rapport à l'ère préindustrielle.

Depuis la CNUED, de nombreux pays à l'instar de la Côte d'Ivoire ont enclenché une série d'initiatives au niveau national pour une gestion durable de leurs forêts.

2-2- Cadre de gestion du Parc National de Tai

La Côte d'Ivoire est signataire de plusieurs conventions internationales en matière de protection de l'environnement. Leur mise en œuvre a une incidence évidente sur la gestion du PNT. En plus de ces conventions internationales, le pays s'est doté d'un cadre juridique et institutionnel pour garantir la préservation et la gestion durable de la biodiversité dans les aires protégées. Ainsi, une nouvelle stratégie sous la forme d'un Programme cadre de gestion des aires protégées (PCGAP). La mise en œuvre de ce programme a permis l'adoption de la loi 2002 qui renforce le statut des parcs nationaux et réserves naturelles en les transférant dans le domaine public inaliénable de l'Etat.

Cette loi réaffirme l'implication des communautés dans les plans de gestion des aires protégées. La gestion participative a pour objectif de créer un rapprochement entre les riverains et le PNT afin d'assurer sa conservation durable au profit des générations actuelles et futures. Les activités de gestion participative et d'appui au développement local comportent les volets de mise en place et d'encadrement d'organisations sociales jouant le rôle d'interface entre les populations riveraines et le PNT, l'appui à la mise en œuvre d'activités socioéconomiques dans la zone riveraine, la sensibilisation, le règlement des conflits et la gestion rationnelle des ressources naturelles.

3- La contribution des activités socioculturelles à la protection du PNT

3-1- Typologie des activités socioculturelles développées autour du parc

Les communautés locales sont de plus en plus associées à l'élaboration et la mise en œuvre des plans de gestion du PNT. A cet effet, différents types d'animation sont organisées à leur endroit notamment :

- des séances de sensibilisation présidées par les autorités locales ;
- des représentations théâtrales dans les localités riveraines du parc ;
- des sessions de classes vertes animées au profit des écoliers ;
- des conférences publiques ;
- des visites guidées réalisées au Centre de Documentation et Information ;
- l'instauration du *Prix Ecole verte* en 2019 pour récompenser les écoles les plus engagées dans la conservation du Parc.

Ce concours lancé en 2019 est une innovation dans la politique de gestion du PNT.

A travers ce prix, l'OIPR vise à mobiliser les acteurs de l'éducation nationale, qui jouent un rôle primordial dans l'éveil des consciences des tout-petits. Le concours destiné aux écoles primaires et préscolaires des dix inspections des trois régions qui se partagent le parc s'est déroulé autour du slogan « 100 écoles, à l'assaut du prix vert pour la conservation du Parc national de Taï au profit des générations futures ».

Les propositions des écoles candidates étaient composées de chants, de dessins représentant un animal, une espèce végétale pour servir de support de sensibilisation et d'un projet environnemental devant être initié dans le cadre de la protection du parc.

3-2- Fonctions des activités socioculturelles dans la gestion du PNT

Les activités socioculturelles, conduites dans la gestion du PNT, remplissent essentiellement trois fonctions : la sensibilisation, l'enseignement et l'éducation.

3-2-1- Fonction de sensibilisation

L'objectif premier des activités socioculturelles développées autour est de sensibiliser les publics à la protection de la nature et de leur permettre d'acquérir des gestes éco citoyens. L'animation est un outil important dans ce domaine. Par divers moyens de l'animation, les agents de l'OIPR vont à la rencontre des publics en mettant en place de nombreuses séances d'animation. Au titre de l'année 2019, ce sont vingt-quatre (24) représentations théâtrales de proximité qui ont été organisées. A travers ces animations, les agents dédiés à cette activité animent des groupes par une pédagogie active et les aide à devenir acteur de la protection du parc mais aussi messager de celui-ci.

Les activités socioculturelles mises en œuvre ont également pour objectif de favoriser une prise de conscience du rôle du parc dans le développement et développer une vision différente des problématiques environnementales, voire une motivation à agir. Elles cherchent à confronter les publics à des situations motivantes, ancrées dans des réalités

de terrains et mettant en jeu leur propre capacité d'action. A cet effet, plusieurs activités de sensibilisation sont organisées avec les populations en vue de leur permettre d'acquérir une connaissance plus fine et efficace de leur milieu, dans le but d'adopter une attitude positive envers celui-ci.

En outre, ces animations favorisent l'émergence de citoyens responsables et respectueux de la nature et de la vie. Elle amène les individus à s'impliquer dans la vie sociale et politique tout en faisant comprendre à tout un chacun son rôle à jouer dans la protection du parc. Ainsi, les thèmes abordés dans les pièces de théâtre, les chants, les dessins promeuvent le développement de la capacité de réflexion et d'agir de chacun afin de prendre de façon autonome des décisions favorables pour l'environnement. Ces animations concernent tous les riverains quel que soit leur âge, leur sexe, leur religion ou leur fonction dans la société.

Toutes ces actions innovantes sur le thème de l'éducation environnementale se révèlent être des outils pertinent dans la sensibilisation puisqu'elles permettent d'aborder diverses thématiques en allant à la rencontre d'un public. De plus, elles permettent de rendre celui-ci acteur de la gestion de ce patrimoine commun. Les animations proposées visent à promouvoir une connaissance de l'environnement qui nous entoure et une compréhension de la complexité des relations entre les êtres vivants et leur habitat naturel. Elles aident les individus à prendre conscience des problématiques environnementales.

Enfin, l'animation de par sa capacité à toucher toute sorte de public, favorise la sensibilisation à la protection de l'environnement tout en responsabilisant les individus en

leur faisant acquérir des comportements positifs pour la protection du parc.

3-2-2- Fonction d'enseignement

Par leur fonction d'enseignement, l'animation socioculturelle facilite le transfert de connaissances et de techniques spécifiques (lire, écrire, chanter, peindre, dessiner...). Il peut paraître surprenant de parler d'enseignement lorsque l'on parle d'animation. Pourtant, au regard des activités réellement conduites sur le terrain, les gestionnaires du parc construisent très largement leur démarches autour d'objectifs d'acquisitions de connaissances, voire de techniques environnementales. En cela, leur démarche procède d'un véritable enseignement de concepts et savoir-faire qui relèvent de nombreuses disciplines : biologie, géographie, écologie, physique, chimie, histoire... et différentes techniques.

En intégrant l'animation socioculturelle dans La stratégie de protection de la plus grande réserve forestière de l'Afrique de l'ouest, l'OIPR a donc pris conscience de son impact sur le changement de comportement des populations et sa capacité à soutenir les objectifs du développement durable. Le concours dénommé *Prix école verte*, témoigne de la volonté des gestionnaires du parc à offrir aux futures générations un milieu sain et adéquat où il fait bon vivre à travers des activités récréatives et ludiques en milieu scolaire. Pour se faire, les animateurs du PNT privilégient les actions sur le terrain et favorisent les méthodes qui rendent le public acteur de la protection et de la gestion du parc.

A travers les activités socioculturelles, les

communautés locales augmentent leur capacité à influencer les systèmes sociopolitiques dans lequel elles vivent en intégrant davantage leurs savoirs et savoir-faire à la gestion du PNT.

3-2-3- Fonction d'éducation

L'acte d'éducation, par définition, vise le développement d'une éthique et des comportements de vie en adéquation avec cette éthique. C'est un processus global, complexe, qui se poursuit tout au long de l'existence de la personne et qui se nourrit de multiples influences et situations. En cela il englobe l'enseignement, la formation, l'information, les expériences, les rencontres, les découvertes (ONMAS : 2004). Les intentions de l'éducation à l'environnement s'appliquent donc à ce processus et utilisent pour se concrétiser les différentes formes d'intervention de l'animation.

Les autorités en charge de la gestion du PNT se sont approprié les résolutions de la Conférence des Nations unies de Belgrade (1976) qui vise à donner aux populations une éducation environnementale. L'objectif est de développer une population mondiale consciente et engagée dans l'environnement et dans les problèmes qui y sont liés ; dotée des connaissances, des compétences, des attitudes, des motivations et de l'engagement à travailler individuellement et collectivement pour la solution de problèmes actuels et pour la prévention des problèmes futurs.

Ce rôle éducatif de l'animation dans les questions environnementales a été réaffirmé dans l'Agenda 21 sur le développement durable en 1992. Ainsi le chapitre consacré à l'éducation stipule que :

L'éducation, de type scolaire ou non, est indispensable pour modifier les attitudes de façon que les populations aient la capacité d'évaluer les problèmes de développement durable et de s'y attaquer. Elle est également indispensable pour susciter une conscience des questions écologiques et éthiques ainsi que des valeurs et des attitudes compatibles avec le développement durable et pour assurer une participation effective du public aux prises de décision. (Extrait de l'Agenda 21¹)

Les actions de l'animation en lien avec l'éducation environnementale peuvent être schématisées en trois catégories (ONMAS Op.cit., p.37). La première concerne les actions d'éducation *pour* l'environnement, qui visent avant tout à impliquer les individus dans une démarche de découverte, de protection et de gestion du patrimoine naturel. L'environnement est considéré comme *un but*.

La seconde est relative aux actions d'éducation *par* l'environnement. Elles ont pour but d'impliquer leurs participants dans une démarche d'enrichissement de la personne et des groupes sociaux, grâce à l'étude de thématiques environnementales qui permettent d'aborder un grand nombre de concepts et de réfléchir aux comportements. Ici, l'environnement est considéré comme *un moyen*.

Enfin, à l'interface des deux conceptions, se situe la troisième catégorie qui est une éducation *relative* à l'environnement qui entend à la fois enrichir les individus et les groupes, et avoir un impact sur l'environnement, via la responsabilisation des personnes, qui est elle-même issue

¹ L'Agenda 21 est un plan d'action pour le XXI^e siècle adopté par 120 chefs d'État lors du sommet de la Terre à Rio de Janeiro en juin 1992.

d'une prise de conscience, d'un accroissement d'informations, d'expérimentations de terrain... Cette éducation à l'environnement accorde autant d'importance à l'environnement sociétal qu'à l'environnement naturel. A quoi servirait de vivre dans un monde "naturellement propre" si cela ne s'accompagnait d'une amélioration des relations entre individus et groupes de populations ? (ONMAS : Op.cit., p.37)

3-3- Finalités des activités socioculturelles

Les activités socioculturelles proposées dans la cadre de la gestion participative du PNT ont pour finalité de conduire les différentes parties prenantes vers une vision commune de l'importance de ce patrimoine commun à toute l'humanité. A terme, toutes ces activités doivent permettre de :

- renforcer la compréhension des problématiques environnementales liées aux activités humaines ;
- développer la curiosité vis-à-vis des différentes facettes de l'environnement (urbain, rural, naturel, culturel, social, économique, ...);
- renforcer les liens de l'Homme avec son cadre de vie immédiat mais aussi d'autres régions du monde (environnement planétaire) ;
- promouvoir un système de valeur propice à mettre en cohérence les développements économique, social et environnemental (développement durable),
- diffuser des outils et méthodologies permettant d'appréhender la complexité d'une gestion environnementale...
- inciter à des comportements responsables et engagés (éco-citoyenneté).

Conclusion

Au terme de notre réflexion, l'on note que les problématiques environnementales sont nombreuses et complexes. Plusieurs approches sont développées pour tenter de sauvegarder les quelques forêts primaires dont dispose encore la Côte d'Ivoire. L'Etat s'est engagé à travers divers accords internationaux et une réglementation nationale en faveur de la protection de l'environnement.

En plus de ces instruments juridiques, les autorités en charge de la gestion du Parc National de Taï intègrent de plus en plus l'animation socioculturelle dans leur stratégie de gestion. Les activités socioculturelles, de par leur fonction de sensibilisation, d'enseignement et d'éducation permettent d'associer les populations riveraines au parc à sa gestion avec pour objectif de réduire les menaces dont il fait l'objet.

Aujourd'hui, il est établi que le développement ne peut être durable que s'il est effectivement pris en charge par les populations qu'il concerne, ce qui suppose une pratique effective de la démocratie à la base (Takoukam Talla Patrice et Djédjé : 2013). Grâce à ces animations, l'OIPR substitue la logique répressive à des rapports de partenariat, c'est-à-dire une approche inclusive, donc participative de la gestion des ressources forestières.

La combinaison de l'animation socioculturelle à d'autres d'autres outils de gestion ont permis d'obtenir des résultats tangibles avec une réduction significative des différentes formes d'agressions sur le parc. Comparativement aux autres aires protégées de la Côte d'Ivoire qui, parfois n'existent que de nom, le PNT est incontestablement celui qui est le mieux protégé grâce à cette nouvelle méthode managériale somme toute novatrice.

Au regard de l'importante contribution de l'animation socioculturelle à la protection du PNT, les autorités gagneraient à soutenir ces initiatives en vue de se rapprocher davantage des populations. Cette nouvelle approche pourrait être développée dans les plans de gestion de toutes les aires protégées du pays car l'animation touche à tous les secteurs de la vie.

Sources

- 1- BESNARD Pierre, 1985, *L'animation socioculturelle*, Paris, PUF, Coll. Que sais-je ?
- 2- CNDHCI, Décembre 2007, *Rapport d'étude exploratoire sur les aires protégées en Côte d'Ivoire*
- 3- Direction de la Protection de la Nature (DPN), 2001, Monographie des parcs nationaux et réserves naturelles de la Côte d'Ivoire. Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales, Abidjan, Côte d'Ivoire. MINAGRA, 28 p
- 4- FELIPE Verdugo-Ulloa, 2018, *Rôle de la culture dans le développement durable, portrait et analyse des ODD*, Mémoire de Maîtrise, Université de Québec à Montréal
- 5- GILLET Jean-Claude., 2006, *L'animation en question*, Collections Trames, Éditions Erès, Ramonville Saint- Agne.
- 6- HEIRZ Moser, MÜLLER Emmanuel et al., 2004, *L'animation socioculturelle, fondements, modèles et pratiques*, Genève, IES éditions, Collection Le social dans la cité.
- 7- KAMATE Banhouman, 2014, « Réalités et enjeux de l'animation culturelle en Côte d'Ivoire », in *Communication en Question*, n°3, pp. 156-180.

- 8- Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts, Mars 2009, *Rapport national sur l'aménagement durable des forêts en Côte d'Ivoire suivant les critères et indications de l'OIT*
- 9- MOULINIER Pierre et al., (1977), *Animateurs rémunérés : une profession comme les autres ?* Paris, GREP.
- 10- MOULINIER Pierre, 1986, *La formation des animateurs culturels*, Rapport à l'UNESCO en application de la résolution 3321 de la 17^e session de la Conférence Générale.
- 11- Loi n° 2002-102 du 11 février 2002 relative à la création, à la gestion et au financement des parcs nationaux et des réserves naturelles
- 12- Observatoire National des Métiers de l'Animation et des Sports, (2004), *Étude nationale sur les métiers de l'animation liés à l'environnement*, Paris, Maison de la nature.
- 13- PRISCILLA Gareau, « Approches de gestion durable et démocratique des forêts dans le monde », *VertigO – la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 6 Numéro 2 | septembre 2005, mis en ligne le 01 septembre 2005, consulté le 22 juillet 2019.
- 14- SAKO Nakouma, BELTRANDO Gérard, KOFFI Lazare Atta, Hyppolite Dibi N'da et Télesphore Brou, « Dynamique forestière et pression urbaine dans le Parc national du Banco (Abidjan, Côte d'Ivoire) », *VertigO – la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 13 Numéro 2 | septembre 2013, mis en ligne le 06 octobre 2013, consulté le 26 juillet 2019.